



Identifier les Rainettes méridionale et verte en Charente-Maritime



Clé de détermination pour *Hyla meridionale* et *Hyla arborea*

Deux espèces longtemps confondues

Il existe deux espèces de rainettes en Charente-Maritime : la Rainette verte (aussi appelée arboricole) et la Rainette méridionale. Elles ont longtemps été confondues mais leur séparation ne pose classiquement pas de difficulté. Faune-Charente-Maritime vous propose quelques critères pour identifier ces deux espèces de façon fiable.

Où et quand chercher les rainettes

Les rainettes ne sont pas des amphibiens farouches. Beaucoup se rapprochent des maisons et hivernent même dans des pots de fleurs, dans des regards de gouttières, derrière des volets clos. En milieu naturel, on peut les rencontrer dans tous les habitats où existent des points d'eau, parfois de très petite taille. Elles fréquentent les marais, les mares, les vallées alluviales, les bocages, etc.

La répartition charentaise-maritime des deux rainettes est encore imparfaitement connue. La Rainette méridionale est de loin la plus répandue. Elle est commune au sud-ouest d'une ligne Surgères-Saint-Jean-d'Angély. La Rainette verte est beaucoup plus rare. Elle est présente au nord-est de cette ligne et de façon ponctuelle plus au sud. Il est alors parfois possible d'observer les deux espèces dans les mêmes localités.

Les rainettes sont actives de mars à octobre. On observe parfois quelques individus lors des redoux hivernaux. La meilleure saison pour observer et entendre les rainettes demeure toutefois celle de la reproduction, qui culmine de mi-avril à mi-mai. Elles forment parfois de véritables chœurs. Vous pouvez en écouter des extraits dans la galerie sonore de Faune-Charente-Maritime ! Les rainettes méridionales se rassemblent aussi massivement en automne. Des centaines, parfois des milliers d'individus s'assemblent dans les haies et les fourrés, notamment dans les grands marais arrière-littoraux.



L'angle de cette photographie ne permet pas d'identifier cette Rainette méridionale. Marais des Salines, Saint-Pierre-d'Oléron, Charente-Maritime, 09/07/2004 (cliché PJ)

Clé d'identification des rainettes de Charente-Maritime

	Rainette méridionale	Rainette verte
Bande latérale	<p>Normalement de la narine à la patte antérieure, rarement un peu au-delà</p>  <p>MB</p>	<p>Normalement de la narine à la cuisse avec une virgule orientée vers le haut</p>  <p>XR</p>
Sac vocal des mâles	<p>Gonflé, dépasse largement le côté de la tête</p>  <p>MB</p>	<p>Gonflé, dépasse peu le côté de la tête</p>  <p>MB</p>
Chant	Lent et étiré	Rapide et saccadé
Attention !	<p>De très nombreux immatures présentent des bandes latérales atteignant la cuisse !</p>  <p>PJ</p>	<p>Certains adultes ont les bandes latérales interrompues sur les flancs. La virgule sombre au-dessus de la cuisse n'est pas toujours visible !</p>
Attention !	<p>La coloration des rainettes est très variable. Certaines sont brunes, crèmes, voire bleues.</p>	<p>Certains adultes ont les bandes latérales interrompues sur les flancs.</p>

Prise en compte des données dans Faune-Charente-Maritime

Dans un premier temps, seules les données de Rainettes vertes associées à des images ou des sons seront validées par le comité de suivi de Faune-Charente-Maritime, notamment celles situées au sud de la Charente. Idéalement, plusieurs photographies d'un même animal devront être prises. Elles doivent le représenter en position naturelle de trois-quarts supérieur et de profil pour permettre de visualiser les critères de coloration latérale. Le commentaire devra mentionner s'il s'agit d'individus adultes ou immatures.

Les identifications basées sur les têtards et les pontes, sans observation d'adultes, ne seront validées que dans les localités particulièrement bien connues où seule existe une des deux espèces.



Rassemblement automnal de Rainettes méridionales. Plus de 400 individus sont assemblés sur deux buissons. Sablière de Mornay, Moëze, Charente-Maritime, 13/09/2008 (cliché PJ).

Précautions à prendre

L'application des critères doit être menée sur le terrain sur plusieurs individus si faire se peut.

Nous rappelons que les deux espèces de rainettes sont protégées par la loi et que leur manipulation est prohibée...

L'Equipe de Faune-Charente-Maritime vous souhaite de belles découvertes.

Philippe Jourde

Clichés photographiques de Matthieu Berroneau (MB), Xavier Rebeyrat (XR) et Philippe Jourde (PJ)